



ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

armée

Question écrite n° 93187

Texte de la question

M. Thierry Mariani appelle l'attention de Mme la ministre de la défense sur les conclusions du rapport n° 2760 déposé par la commission de la défense de l'Assemblée nationale le 14 décembre 2005. Ce rapport dénonce des dysfonctionnements en matière d'habillement au sein de l'armée de terre. Aussi, il la prie de bien vouloir lui indiquer si elle envisage de prendre des mesures pour, d'une part, assurer l'approvisionnement de toutes les unités en vêtements et rangers pour les différentes tailles et, d'autre part, chercher à améliorer la qualité de ces articles, en adoptant une politique d'acquisition et de contrôle des livraisons plus rigoureuse.

Texte de la réponse

L'état-major de l'armée de terre a élaboré un plan d'action assorti de mesures concrètes afin d'apporter, à court et moyen terme, des réponses substantielles aux difficultés rencontrées en matière d'habillement dans les unités des forces. Ces mesures prévoient, à court terme, le regroupement des stocks du commissariat de l'armée de terre, la mise à niveau des stocks des formations et la redéfinition des effets du paquetage commun et des durées d'usage théoriques ainsi que leur renouvellement, afin que ce dernier soit contingenté. Ce plan d'action s'inscrit dans le cadre d'une phase préparatoire à la mise en place, envisagée à l'horizon 2010, d'un nouveau mode de gestion de la fonction habillement sur la base d'un système informatique global. Le principe fonctionnel de ce projet, dénommé « nouvelle politique de l'habillement » (NPH), repose sur la vente et la distribution par correspondance, la responsabilisation accrue des individus, l'allègement significatif des charges administratives, notamment des formations, ainsi que sur la réduction du nombre de sites et du niveau des stocks entretenus dans les établissements du commissariat de l'armée de terre.

Données clés

Auteur : [M. Thierry Mariani](#)

Circonscription : Vaucluse (4^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 93187

Rubrique : Défense

Ministère interrogé : défense

Ministère attributaire : défense

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 2 mai 2006, page 4588

Réponse publiée le : 4 juillet 2006, page 7053